

INTERLIGUES U15G A GRANDVILLARS



Du Lundi 18 au Jeudi 21 AVRIL 2022

Centre Technique Régional 8 Rue Pierre de Coubertin 90600 GRANDVILLARS

(Il est impératif de renvoyer à la Ligue, la fiche médicale, l'autorisation parentale et la photocopie d'une pièce d'identité pour ceux ne l'ayant pas encore fait, avant **le vendredi 15 AVRIL 2022**, sans quoi le joueur ne pourra pas participer aux INTERLIGUES).

**RDV : 09H00 à la LIGUE MEDITERRANEE DE FOOTBALL.
(390 rue Denis Papin, 13290 Aix-en-Provence)**

ENCADREMENT – RDV 08H45

- M. Yoann BEUNAICHE CTD PPF District de PROVENCE
- M. Gilles AGNIEL Membre Commission Technique du VAUCLUSE

RASSEMBLEMENT/PROGRAMME

Le rendez-vous est fixé le LUNDI 18 AVRIL 2022 à la Ligue Méditerranée de Football à 09H00.

Le repas du LUNDI midi est pris en charge par la Ligue.

Prévoir de la place dans son sac pour un Equipement de la LIGUE (SURVETEMENT, TEE SHIRT, KWAY et PARKA).

Le retour est fixé le Jeudi 21 Avril 2022 à la Ligue Méditerranée de Football vers 21H.

OBJECTIFS DU RASSEMBLEMENT

- Effectuer un suivi d'effectif dans la catégorie d'âge dans le cadre du **Parcours de Performance Fédéral (PPF)**
- Apporter, en complément du club, des éléments de réponse sur les fondamentaux du football (aspects comportementaux, techniques, liés aux principes de jeu, ...);
- Evaluer, accompagner, détecter les meilleurs éléments

NOM Prénom	CLUB
SOLER Gabriel	AC AVIGNON
OURO BANG NA Rayan	AS AIX EN PROVENCE
GEMBILLO Sandro	BUREL FC
LERIOUX Maxence	FC MOUGINS
KAGAMBEGA yohânan	GARDIA CLUB
LACHEVRE Téo	GARDIA CLUB
LOUIS Lenny	LUYNES SPORTS
SQUARE Mohamed	MARIGNANE GIGNAC FC
ALI Kefren	OGC NICE
ANDRIANAIVO MAHEFA Mathis	OLYMPIQUE MARSEILLE
FARHI Elyes	OLYMPIQUE MARSEILLE
PERRET Kylian	OLYMPIQUE MARSEILLE
HAMADA Anizar	OLYMPIQUE ROVENAIN
LACROIX Lois	OLYMPIQUE ROVENAIN
CHERKI Marouane	SC AIR BEL
EL MAHBOUB Faysal	SC AIR BEL

SE MUNIR

- Equipement complet de footballeur (Protège tibias, crampons adaptés pour synthétique)
- Affaires de toilette + au moins 2 serviettes pour les 3 jours
- Affaire pour dormir (Pyjama et claquettes)
- Pièce d'identité

IMPORTANT

En cas d'indisponibilité prière de prévenir dans les plus brefs délais la Ligue méditerranée
secretariat@mediterranee.fff.fr

N.B. : Art. 14 du Règlement Administratif de la Ligue

« Aucun joueur sélectionné ne pourra refuser son concours, sans motif ou cas de force majeure, dûment établi.

En cas de refus non motivé ou non reconnu du joueur désigné, il sera fait application des dispositions de l'article 175 des Règlements Généraux ».